

2017, l'année des données de santé

Créé par la Loi de modernisation du système de santé, le Système National des Données de Santé (SNDS) a pour objectif de faciliter l'accessibilité aux données publiques. Cette politique d'« *Open Data* », qui tend à accroître la transparence notamment dans le domaine de la santé, divise actuellement.

A compter du 1^{er} avril 2017, le SNDS regroupera : le système national d'information inter-régimes d'assurance maladie (Sniiram), le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), les données du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDC), de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et des données de remboursement issues des mutuelles.

Pour cette base de données dont le Ministère de la santé a pour ambition d'en faire l'une des plus importantes au monde, il a été envisagé initialement l'instauration d'une redevance pour les laboratoires pharmaceutiques. C'est cette même redevance qui est rejetée, aujourd'hui, par le LEEM qui juge qu'actuellement l'industrie pharmaceutique en France supporte déjà un trop grand nombre de taxes comparé aux autres pays. Cependant Philippe Lamoureux, directeur général du LEEM, n'est pas opposé à une participation financière mais demande une révision des modalités d'accès pour les industriels notamment au travers « un paiement à l'utilisation ».

Dans cette logique d'une ouverture de notre système de santé à l'*Open Data*, certaines bases de données s'actualisent. C'est le cas de la base de données [SCORE SANTE](#), en accès libre, peu citée, qui intègre dorénavant de nouveaux indicateurs.

Initialement cette base de données organisée autour des régions se voit donc modifiée à l'instar du nouveau découpage régional en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Ainsi au courant du premier semestre 2017, Score Santé proposera 2 arborescences. La première arborescence proposera des indicateurs sur la base 17 régions et la seconde arborescence présentera les mêmes indicateurs mais à l'échelle nationale.

Au travers cette base de données il est possible d'obtenir en une seule interrogation une sélection d'indicateurs pour un thème spécifique, aussi bien épidémiologiques que de santé environnementale. Actuellement une dizaine de tableaux thématiques sont consultables dont deux nouveaux ont récemment été mis en ligne. Ainsi la fragilité économique regroupant par exemple des indicateurs sur les revenus des foyers fiscaux, les allocations de prestations sociales et les bénéficiaires de la CMU-c, est maintenant accessible ainsi qu'un thème sur la fragilité de l'emploi comprenant des indicateurs sur les caractéristiques de la population active.